

## IV

*(Informations)*INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET  
ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

## CONSEIL

**Avis à l'attention de certaines personnes et entités faisant l'objet des mesures restrictives prévues par  
la décision (PESC) 2016/849 du Conseil et le règlement (UE) 2017/1509 du Conseil concernant des  
mesures restrictives à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée**

(2023/C 275/06)

Les informations ci-après sont portées à la connaissance de PAK Jae-gyong (n° 4), KIM Yong Chol (n° 7), HONG Sung-Mu (n° 10), JO Kyongchol (n° 11), PAK Jong-chon (n° 17), Kim Su Gil (n° 28), JON Il Ho (n° 29), YU Jin (n° 31), Yongbyon Nuclear Scientific Research Centre (n° 4), personnes et entité figurant à la section I de l'annexe II de la décision (PESC) 2016/849 <sup>(1)</sup> et à l'annexe XV du règlement (UE) 2017/1509 <sup>(2)</sup>, ainsi que de KIM Chang Hyok alias: James Kim (n° 8), RYANG Su Nyo (n° 10), PYON Won Gun (n° 11), PAE Won Chol (n° 12), RI Sin Song (n° 13), KIM Sung Su (n° 14), KIM Pyong Chol (n° 15), O Yong Ho (n° 31), Pan Systems Pyongyang autres appellations: Wonbang Trading Co.; Glocom; International Golden Services; International Global System (n° 4), Eritech Computer Assembly & Communication Technology PLC (n° 5), Korea General Corporation for External Construction (autres noms connus: KOGEN, GENCO) (n° 6), personnes et entités figurant à l'annexe III de la décision (PESC) 2016/849 du Conseil et à l'annexe XVI du règlement (UE) 2017/1509.

Le Conseil a l'intention de maintenir les mesures restrictives à l'encontre des personnes et entité susmentionnées sur la base de nouveaux motifs. Ces personnes sont informées qu'elles peuvent envoyer une demande au Conseil, avant le 11 août 2023, afin d'obtenir les motifs envisagés justifiant leur inscription sur la liste, à l'adresse suivante:

Conseil de l'Union européenne  
Secrétariat général  
RELEX.1  
Rue de la Loi 175  
1048 Bruxelles  
BELGIQUE

Courriel: [sanctions@consilium.europa.eu](mailto:sanctions@consilium.europa.eu)

---

<sup>(1)</sup> JO L 141 du 28.5.2016, p. 79.

<sup>(2)</sup> JO L 224 du 31.8.2017, p. 1.